

Le BRIOTTIN



Juillet 2023

13 JUILLET BRION



Apéritif offert par la mairie

Repas tiré du sac

Retraite aux Flambeaux

**Rendez-Vous à 18H30 à
la salle des fêtes les Granges du
Château**

Le mot du maire



Chères Brionaises,
Chers Brionais,

Nous voici rendus à mi-mandat. Cela fait déjà 3 ans que vous nous avez confié les rênes de notre belle commune de Brion.

Beaucoup a déjà été fait, je citerai le renouvellement d'une bonne partie du matériel des agents communaux (véhicules et tracteur), l'entretien des bâtiments communaux (démoussage des toitures et nettoyage des façades), la poursuite des travaux de la route de Bussy, l'arrivée de la fibre optique, l'arrivée de la 4G attendue par tous depuis longtemps.

Un marché s'est installé sur la place de l'Église. Gageons que l'arrivée de M. Baron, maraîcher, relancera durablement sa fréquentation.

Nous sommes toujours sur le dossier de la conversion en LED de notre éclairage public. Le SDEY a pris du retard sur le sujet mais nous espérons que les travaux seront au moins amorcés pour la fin de l'année.

L'été est là et avec lui le retour de la sécheresse. Au moment où nous imprimons ce numéro, il n'y a pas de restrictions de l'usage de l'eau pour notre commune. Il est cependant recommandé de faire attention à la consommation d'eau pour préserver cette ressource précieuse et indispensable. C'est aussi le moment de la moisson, moment critique où nos agriculteurs jouent leurs revenus de l'année. Soyons indulgents et patients avec la circulation des engins agricoles lents et encombrants. Ils travaillent pour nous nourrir.

Bel été à tous et bonnes vacances à ceux qui auront la chance d'en prendre.

Philippe PETIT

Sommaire

La mairie

- 2 En direct de la mairie
- 10 Comment ça marche ?

Notre village

- 13 Nos associations
- 16 Marché
- 17 Ça s'est passé...
- 22 Nos aînés
- 23 École buissonnière

Envie d'apprendre

- 24 Papill'ons et papill'ottes
- 25 Jeux

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00
Mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Site internet : <https://www.brion-yonne.fr>
Facebook : <https://www.facebook.com/communedebrion/>
Instagram : [commune_brion_89](#)

En direct de la mairie

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 31 JANVIER 2023

DÉSIGNATION D'UN ÉLU RURAL RELAIS DE L'ÉGALITÉ

Le rôle de l'élu, en proximité, sera celui de « relais » : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime, puis orienter et accompagner vers les structures spécialisées. Joignable facilement (téléphone, mail, ...), il reçoit les personnes dans un lieu sécurisé permettant de la confidentialité qu'il s'engage à respecter.

Sont désignées Mmes Florence SYLVESTRE et Carinne QUENISSET comme « élues rurales relais de l'Égalité » au sein du conseil municipal.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan Communal de Sauvegarde sert à réagir à une situation de crise, constituer une cellule de crise, désigner des lieux de rassemblement, désigner des lieux d'accueil, etc...

Avec notre contrat Groupama nous avons droit à la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde gracieusement, celui-ci est en cours de réalisation.

CDG89 : ADHÉSION 2023 « RETRAITE À FAÇON »

Une convention est signée avec le Centre De Gestion 89 afin de se substituer à la Commune, pour accomplir les tâches afférentes à l'établissement des dossiers CNRACL et à l'envoi des données dématérialisées relatives au droit à l'information de nos agents. Une adhésion annuelle forfaitaire s'élève à 90 € pour la gestion de 4 agents.

AFFAIRE GASCARD : CONVENTION AVEC Me JOURDAIN

À la suite de l'effondrement de la façade de la maison GASCARD cet été, la procédure d'expropriation a été annulée. Un avocat a été contacté pour prendre le dossier en main, Me JOURDAIN du cabinet Acta Publica d'Auxerre.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOGEMENT COMMUNAL

Des travaux de réhabilitation sont à prévoir dans le logement du 8 place avant de le remettre en location.

- Plomberie (réfection salle de bain + création d'un WC indépendant)
- Chauffage (changement de la chaudière + radiateurs)
- Électricité (mise aux normes de l'installation)
- Isolation des murs intérieurs et du grenier
- Peintures - Sols (changement du lino)
- Aménagement de la cuisine

Les services de l'Etat (DETR), du Conseil Général et de la Région seront sollicités pour obtenir des subventions pour la réhabilitation.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SITE INTERNET

Sollicitation auprès de France Relance pour obtenir une subvention pour la création du nouveau site internet avec le prestataire Centre France.

En direct de la mairie

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DU CIMETIÈRE

Sollicitation auprès des services de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental et de la Région pour obtenir des subventions pour les relevés des concessions en état d'abandon dans le cimetière communal.

REMBOURSEMENT DE FRAIS À UN ÉLU

Un élu a effectué des achats pour le marquage des affouages. Les achats (bombes de peinture) s'élèvent à 42,93 €.

BUDGET EAU : ADMISSION EN NON-VALEUR

Admission en non-valeur sur le budget EAU d'une valeur de 654,61 € concernant des factures impayées de 2013 à 2017.

BUDGET ASSAINISSEMENT : ADMISSION EN NON-VALEUR

Admission en non-valeur sur le budget ASSAINISSEMENT d'une valeur de 23,38 € concernant une facture impayée de 2022.

BUDGET ASSAINISSEMENT PASSAGE À LA M49 DEVELOPPÉ AU 1^{er} JANVIER 2024

Le 1^{er} janvier 2024 le budget ASSAINISSEMENT doit passer en plan comptable M49 développé et non en simplifié.

ACHAT DÉFIBRILLATEURS

Il a été décidé d'acquérir deux défibrillateurs. Un vers la salle des fêtes et un à l'abri bus de la Fourchotte (puits). Ils sont pris en location avec le fournisseur SDVIES pour 129,60 € TTC/mois.

CIMETIÈRE : RÉTROCESSION CONCESSION 21 DU CARRÉ 4 DE LA PROCÉDURE D'ABANDON

À la suite de la procédure d'abandon des concessions, Mme Marie-Claire MOREAU s'est manifestée pour récupérer la concession 21 du carré 4 de la procédure d'abandon. Cette concession est familiale et elle s'engage à la remettre en état.

SDEY : RÈGLEMENT FINANCIER 2023 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN

4 visites par an seront effectuées pour la maintenance préventive de l'éclairage public. Sur la commune il y a 178 points lumineux dont 27 leds, ainsi que 5 armoires. Cette convention prévoit la révision du forfait à la suite d'une évolution du nombre de points lumineux pour les années suivantes se fera par la signature d'une convention entre les parties, sans qu'il soit nécessaire de délibérer à nouveau. Une nouvelle délibération sera prise en cas de modification de la formule de calcul ou du coût par point lumineux.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Démission de conseiller municipal de Joigny et de conseiller communautaire de la CCJ de M. Christophe DELAUNAY.
- La CCJ fête ses 20 ans et souhaite marquer l'événement par un projet entre les 19 communes.
- La piscine est toujours fermée pour le changement de la centrale d'air. Des discussions sont

En direct de la mairie

en cours sur sa future gestion.

- Discussion sur le transfert des compétences de l'eau et l'assainissement.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Le Maire fait lecture de différents courriers
- Une société a pris contact avec la Commune pour l'étude d'un parc photovoltaïque.
- La société VALOCIM, qui rachète et gère les pylônes téléphoniques après le bail initial de 12 ans conclu avec l'opérateur, a fait une proposition qui aboutirait sur une revalorisation du loyer.
- Les différents trous dans la voirie sont en cours de rebouchage. Il fallait attendre la réouverture de la centrale de production d'enrobé.
- Certains fossés ont été nettoyés.
- Les arbres vers la salle des fêtes ont été élagués.
- Les trous au bout de la rue Roger Lata seront prochainement bouchés.
- Le Kangoo communal part en réparation malgré le rapport d'expert qui voulait le mettre en épave.
- Le tracteur est arrivé fin décembre.
- Lors de l'assemblée générale des 2B Family Kids le calendrier de leurs manifestations a été élaboré : carnaval le 25 février à Brion, kermesse en juin à Bussy en Othe. L'association a beaucoup de projets.
- Prévoir une réunion avec toutes les associations afin d'éviter plusieurs festivités le même jour.
- La directrice de l'école souhaite faire un carnaval avec les enfants dans les rues de Brion. Elle demande s'il y a possibilité de lancer des confettis et si les agents communaux peuvent sécuriser lors du défilé.
- Le Comité des Fêtes fêtera la St Patrick le 18 mars prochain.
- Quand aura lieu le broyage des sapins ? Ce dossier est entre les mains de la CCJ.
- Les demandes de devis pour la mise à jour signalétique dans le village sont en cours.
- Le marché du vendredi est en baisse de fréquentation, il est proposé de revenir au mardi à compter du 1^{er} mars. Pour redynamiser le marché il faudrait mettre des pancartes à l'entrée du village pour l'annoncer et voir éventuellement pour changer l'emplacement.
- Des têtes et carcasses de sangliers ont été trouvées dans les chemins communaux.
- L'association « La Course du Cœur » organise une marche nationale. Elle passera à Brion entre le 22 et 26 mars prochain.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 8 MARS 2023

TAXI : DROIT DE PLACE - 2023

Le droit de place de stationnement pour un taxi sur la commune est maintenu à 150 € pour l'année 2023.

COMMERCANTS : DROIT DE PLACE - 2023

Le droit de place pour le marché du mardi soir est fixé comme suit :

- 30 €/an l'emplacement sans électricité
- 60 €/an l'emplacement avec électricité

En direct de la mairie

SDEY : RÈGLEMENT FINANCIER 2023 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions financières avec le SDEY concernant la maintenance de l'éclairage public ne dépassant pas 1000 €. Toute opération dépassant ce montant devra faire l'objet d'une délibération.

SALLE DES FÊTES : TOITURE

L'entreprise France Passion Bâtiment est retenue pour un montant de 17 531,91€ pour effectuer un remaniement de la toiture de la salle des fêtes côté ouest.

ÉGLISE : TOITURE DU CLOCHER

L'entreprise France Passion Bâtiment est retenue pour un montant de 3 695,83 € pour le repiquage d'ardoises sur le clocher.

BAUX DE CHASSE : RENOUVELLEMENT ET TARIFS

Les baux de chasse sont renouvelés de gré à gré pour une durée de 9 ans avec une remise de 10% sur les tarifs de location.

CIMETIÈRE : PROPOSITION D'UN COLUMBARIUM

En raison d'un problème survenu avec l'actuel columbarium lors d'obsèques (case cylindriques), les établissements Courtat proposent à la Commune un columbarium d'exposition au tarif de 2 100,00 € posé (valeur initiale 6 000,00 €). Ce columbarium est aux normes, avec des cases cubiques pouvant accueillir au moins 2 urnes. Le Conseil Municipal accepte la proposition.

VALIDATION DE LA MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE

La mise à jour 2023 du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels est validée.

SPANC : VALIDATION DU RPQS 2021

Le RPQS 2021 (Rapport sur le Prix et Qualité du Service) du SPANC est validée.

ÉCOLE DE BUSSY-EN-OTHE : PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE VOYAGE SCOLAIRE

En raison notamment de l'augmentation du coût de transport, la participation de la Commune au voyage scolaire à Paris de l'école élémentaire de Bussy-en-Othe sera de 15,00 €/élève en 2023 (elle est normalement de 10,00 €/élève).

LIA PIMENTA : PARTICIPATION VOYAGE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide d'accorder une participation financière à Mme Lia Pimenta de 15,00 € pour un voyage scolaire en Angleterre organisé par le collège Jacques Prévert de Migennes.

ÉTUDE DES SUBVENTIONS À DES ORGANISMES EXTÉRIEURS - 2023

Les demandes de subventions des organismes suivants sont examinées : Les Restos du Cœur, Les PeP's, La Parenthèse, AFM Téléthon, L'association Prévention Routière, Les Cheveux Argentés. Il est décidé de ne pas subventionner ces organismes.

En direct de la mairie

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Le budget de la CCJ est en cours d'élaboration. Certaines lignes budgétaires vont être réduites. Débat sur le budget piscine.
- La Poste propose une prestation de recensement des voiries (état des routes) avec le chiffrage des travaux à prévoir de toutes les communes.
- La CCJ a gagné un prix au Salon de l'Agriculture pour son Plan Alimentaire Territoriale (PAT)
- Des études sont toujours en cours pour le PCAET.
- Une réunion de la commission Développement Économique a eu lieu le 8 février dernier pour examiner des dossiers. Un compte-rendu serait le bienvenu.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe :
 - Le nouveau site internet de la Commune est opérationnel.
 - Une campagne de broyage de printemps CCJ aura lieu du 27 mars au 10 avril 2023 : dépôt derrière le cimetière.
 - Le conseil d'école a eu lieu le 28 février dernier, les exercices de sécurité et de confinement ont eu lieu sur le RPI. Différents projets verront le jour : fresque, exposition, sortie à Migennes, le 31 mars aura lieu le carnaval à Bussy ainsi que la kermesse en juin prochain. Les gendarmes ont fait une intervention sur le harcèlement. Voyage scolaire à Paris pour les primaires.
 - Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2023/2024 sont en cours. Se rapprocher de la mairie du domicile avec livret de famille et carnet de santé de l'enfant.
- AGENDA :
 - Conférence des Maires CCJ (budget) le lundi 13 mars à Joigny
 - Commission des Impôts Directs le mardi 14 mars à 10 h 00
 - Formation sur les finances communales (AMF) le mardi 14 mars à 14 h 00 à Joigny
 - Comité directeur de l'Office de Tourisme du Jovinien le mardi 14 mars à 19 h 00 à la salle des fêtes de Cézy
 - Visite de l'Église aux lanternes le 16 mars à 19 h 00
 - Saint Patrick comité des fêtes le 18 mars à 20 h 00
 - Commission eau et assainissement 21 mars à 14 h 00
 - Commission budget communal 21 mars à 15 h 00
 - Conseil communautaire (budget) 21 mars à 19 h 00
 - Conseil municipal 04 avril à 19 h 00
- Une réunion a eu avec le Syndicat des Communes Forestières et avec l'ONF pour sensibiliser à l'avenir des bois en 2050 – 2070. De nouvelles essences sont à l'étude en raison de la sécheresse (Pin Maritime et Cyprès de l'Atlas). Prévoir de modifier les plantations et éviter la monoculture.
- La toiture du hangar communal Route de Bussy est en mauvais état (tôles rouillées).
- Les arbres de la première maison à droite en arrivant de Migennes débordent sur la voirie. Demander à ce qu'ils soient taillés.
- Rappel sur le fait qu'il y a des problèmes de chiens à La Fourchette (divagations et aboiements intenses).
- Le stationnement rue du Monceau devant le hangar de M. COMTE est très gênant. Il est confirmé que le stationnement est gênant à cet endroit mais des voitures montent la rue très vite voire dangereusement.
- Les habitants de la Fourchette remercient pour le curage des fossés et le bouchage des trous.

En direct de la mairie

- Il faudrait mettre un panneau de signalisation.
- Il y a un décalage dans l'éclairage public entre le village et le lotissement. Ce problème sera réglé en même temps que le passage en LED de l'éclairage public.
- Une réunion a été organisée avec la CCJ et la Préfecture avec la présence de Monsieur le Sous-Préfet de Sens et son équipe à Joigny. Ils ont présenté différents thèmes dont le Fonds Vert.
- Une réunion avec les Présidents d'associations de Brion a eu lieu le 28 février dernier. Beaucoup de projets en préparation dont une conférence avec des ateliers sur l'astronomie (cadrans solaires) aura lieu le 29 avril 2023.
- Les caniveaux des trottoirs ont été nettoyés ?
Oui, la balayeuse a été passée avec le tracteur.
- Où en sont les travaux de réparations du Kangoo ?
Ils sont en cours.

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL - 4 AVRIL 2023

Le détail des différents comptes administratifs, comptes de gestion et des budgets est consultable en Mairie sur demande ou sur le site internet de la Commune dans le procès-verbal du 4 avril 2023.

FINANCES EAU POTABLE

Les résultats du compte administratif 2022 sont les suivants :

- Section de fonctionnement : + 57 184,11 €
- Section d'investissements : + 12 489,31 €

Le budget primitif 2023 s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 104 487,96 €
- Section d'investissements : 17 879,35 €

FINANCES ASSAINISSEMENT

Les résultats du compte administratif 2022 sont les suivants :

- Section de fonctionnement : + 21 384,65 €
- Section d'investissements : + 33 297,63 €

Le budget primitif 2023 s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 119 367,17 €
- Section d'investissements : 63 513,60 €

FINANCES COMMUNALES

Les résultats du compte administratif 2022 sont les suivants :

- Section de fonctionnement : + 293 333,67 €
- Section d'investissements : + 71 894,06 €

Le Conseil Municipal accorde un total de 2 849,00 € de subventions aux associations brionaises et à diverses associations extérieures, clubs sportifs et centres de formation.

En direct de la mairie

Les taux d'imposition sont reconduits à l'identique de 2022 :

- Foncier bâti : 36,44%
- Foncier non-bâti : 41,44%
- Taxe d'habitation : 9,70%

Il est affecté la somme de 10 600,00 € au compte « Fêtes et Cérémonies ».

La redevance d'occupation du domaine public totale s'élève pour 2023 à la somme de 2 752,53 €.

Le budget primitif 2023 s'équilibre de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 847 411,67 €
- Section d'investissements : 254 624,42 €

VENTE MATÉRIELS DE POMPIERS

Le CPI de Bellechaume a acheté différents matériels de pompiers pour un montant de 650,00 €.

REPAS COMMUNAL

Le traiteur Philippe Girard de Bassou est retenu avec un tarif de 38,00 € pour les adultes et 12,50 € pour les enfants.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Le budget de la CCJ a été voté le 21 mars dernier.
- La Maison de l'Habitat a eu 700 contacts en 2022.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire donne lecture de deux courriers
- Le 14 mars, la commission communale des impôts directs s'est réunie.
- Le 17 mars, rencontre avec Mme Corinne FIALON, responsable du Service National Universel. Discussion autour des missions que pourrait proposer la commune.
- Le 28 mars, la commission « Urbanisme et Patrimoine » s'est réunie dans le logement communal du 8 place de l'église pour élaborer un cahier des charges pour sa réfection. Il a été demandé de contacter la Maison de l'Habitat du Jovinien pour obtenir des conseils.
- Des propriétaires se plaignent des écoulements des eaux de pluie rue de la République. Le Maire indique qu'il étudie la possibilité de réaliser un prolongement du réseau pluvial.
- Le 21 mars, rencontre de M. QUATRE (observatoire Pierre Fayadat de Joigny) avec Mme SYLVESTRE pour finaliser la conférence sur l'exposition des cadrans solaires.
- Une rencontre a eu lieu avec la commune de Bussy en Othe au sujet du périscolaire pour l'embauche d'un agent à temps partiel (2h/jour).
- Le nouveau columbarium est en cours d'installation.
- Le 28 mars, rencontre de Mme DUBERT (Groupama) avec M. ROUIF pour la renégociation des contrats d'assurance ainsi que la déclaration de sinistre concernant la maison GASCARD pour la demande de prise en charge des honoraires de l'avocat.
- Le 29 mars, rencontre de Maître JOURDAIN pour la rédaction de l'assignation devant le Tribunal Judiciaire de Sens et l'arrêté portant mise en sécurité d'un immeuble (procédure urgente).
- Prise de contact avec trois entreprises de démolition : Cloutier (Champs s/Yonne), Michel (Auxerre) et Gillet TP (Coussegrey – 10)
- Campagne de broyage de Printemps avec la CCJ jusqu'au 10 avril 2023 : dépôt derrière le

En direct de la mairie

cimetière.

- Problème d'éclairage public : il est resté allumé 2 nuits et a disjoncté 3 fois.
- Le 5 avril, rencontre avec le Lieutenant GUIDOUX du CIS de Joigny pour récupérer la radio au CPI.
- Une bâche sur une toiture rue du Vaunoyer vole sur la route et un arbre gêne. Le propriétaire sera contacté pour qu'il fasse le nécessaire.
- Le 26 avril les défibrillateurs seront installés. Il y aura une formation à leur utilisation ouverte aux membres du conseil, voire aux habitants s'il reste de la place.

DÉFIBRILLATEURS

Depuis le 8 juin 2023, deux défibrillateurs sont installés sur la commune :

- 1 sur le parking de la salle des fêtes « Les Granges du Château », à proximité de la place de parking PMR
- 1 à l'arrêt de bus de La Fourchette, au puits, sous l'abri

Ces équipements peuvent sauver des vies, n'hésitez surtout pas à vous en servir en cas d'urgence. C'est très simple, il suffit d'ouvrir l'armoire verte, de prendre l'appareil de suivre les instructions écrites et vocales.

Nous comptons sur le civisme de tous pour qu'ils ne soient ni volés, ni détériorés.



En cas d'urgence, le premier réflexe doit être d'alerter les secours en composant le **15**, le **18** ou le **112**.



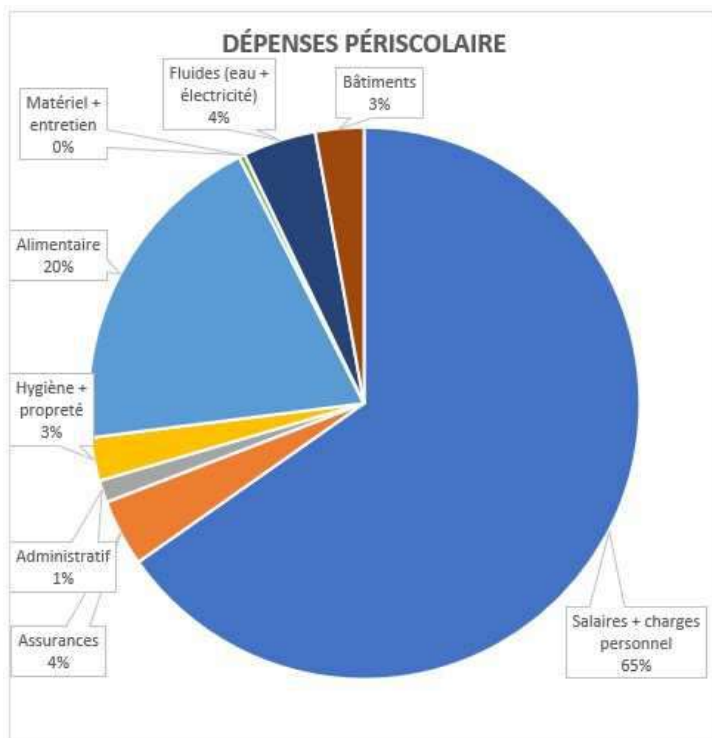
Comment ça marche ?

LE PÉRISCOLAIRE BUSSY-EN-OTHE / BRION

En cette fin d'année scolaire, il nous a semblé intéressant de faire un focus sur le périscolaire Bussy-en-Othe / Brion qui assure le service de garderie et de restauration scolaire pour nos enfants.

Ce service est géré par la commune de Bussy-en-Othe, en bonne intelligence avec celle de Brion. Il faut saluer ici la bonne entente qui règne entre les élus des deux communes pour l'intérêt des enfants. Il fait l'objet d'un budget annexe qui s'équilibre à environ 100 000,00 € par an.

L'exemple ci-dessous concerne l'année 2022.



Les recettes viennent bien sûr de ce que paient les parents pour le service. Cela représente 33% des rentrées d'argent du service.

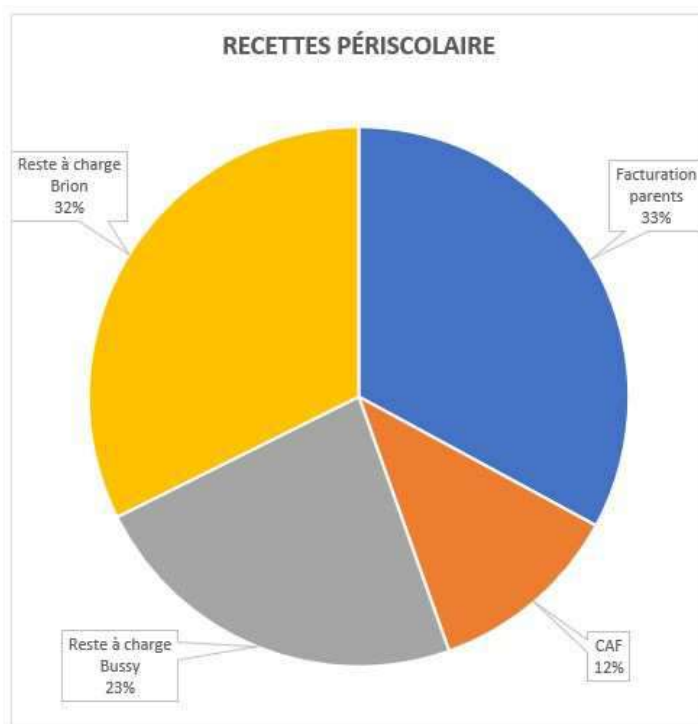
Ensuite viennent les subventions de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour 12%.

Enfin, les 55% restants, le « reste à charge » est supporté par les Communes de Bussy-en-Othe et Brion sur leur budget communal. La répartition se fait au prorata du nombre d'enfant de chaque commune qui utilise le service.

Les dépenses sont constituées essentiellement par des frais de personnel. En effet, le service est contraint par la loi et le subventionnement par la CAF à un certain taux d'encadrement (nombre d'adultes par enfant). Cela représente 65% des dépenses.

Viennent ensuite les dépenses alimentaires que sont les achats de repas chez API et les goûters. Cela représente 20% des dépenses.

Les autres dépenses concernent les bâtiments et tous les frais qui vont avec (eau, électricité, assurances, hygiène...), ce qui représente 15% des dépenses.



Il est porté à l'attention des parents que ce service va subir une augmentation à la rentrée de septembre 2023 (cantine et garderie).

En direct de la Mairie

DÉPÔTS SAUVAGES



Ces dernières semaines ont vu une recrudescence de dépôts sauvages derrière les containers à verre de la rue du Monceau. Ce comportement est inacceptable et occasionne un surcroît de travail aux agents communaux. La déchèterie de Joigny n'est pas si loin et son accès est gratuit. Il suffit de se donner la peine de demander une carte. Peut-être est-ce trop demander à certains individus qui, une fois leurs cochonneries chargées dans leur véhicule, trouvent plus intelligent de tout déposer à cet endroit que de pousser jusqu'à la déchèterie pour s'en débarrasser de la bonne manière.



Tout contrevenant qui sera surpris à déposer des déchets ailleurs qu'en déchèterie sera poursuivi et verbalisé comme il se doit.

SÉCHERESSE

Depuis le 12 mars 2023, l'Yonne est placée en **VIGILANCE SÉCHERESSE**.

Le secteur de Brion n'est pas encore, à ce jour, soumis à des restrictions des usages de l'eau mais il est fortement recommandé à tous de faire attention à sa consommation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés régulièrement de la situation.

FEUX

Nous vous rappelons que le brûlage de déchets quels qu'ils soient (verts ou ménagers) est totalement interdit dans l'Yonne.

Nous sommes en été et en période de sécheresse. La végétation est sèche et peut s'enflammer rapidement.

En cas de d'incendie, le SDIS 89 se réserve le droit de porter plainte contre les personnes qui l'auraient déclenché.

ÉLUES RELAIS DE L'ÉGALITÉ

Deux élues de Brion se sont proposées pour être les relais entre les victimes de violences intra-familiales et les interlocuteurs spécialisés.

Leur rôle est d'assurer un premier contact et de recueillir les premières paroles des victimes mais aussi et surtout de les diriger vers les structures dédiées.

En cas de problèmes, vous pouvez les joindre :

- Florence SYLVESTRE : 06 11 30 24 41
- Carinne QUENISSET : 06 77 71 08 99

En direct de la Mairie

VENTES AU DÉBALLAGE

Rappel de la réglementation sur les ventes au déballage par les particuliers (vide-greniers, vide-maison, vide-dressing...)

- L'organisateur de la vente doit réaliser une déclaration préalable en Mairie
- Les ventes au déballage sont limitées à **2 par an**, vide-greniers compris



FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Cet été, la Mairie sera fermée :

- **Du 10 juillet inclus au 14 juillet inclus**

Pendant cette période, vous pouvez joindre :

Philippe PETIT (Maire) : 07 83 55 79 89
Julie CARRA (Adjointe) : 06 65 13 22 65

- **Du 14 août inclus au 25 août inclus**

Pendant cette période, vous pourrez joindre :

Philippe PETIT (Maire) : 07 83 55 79 89 (à partir du 20 août)
Florence SYLVESTRE (Adjointe) : 06 11 30 24 41



Nos associations

De Brion à Brion

Rassemblement des Brion de France :

33 personnes sont inscrites pour représenter notre village de l'Yonne les 21, 22 et 23 juillet 2023 dans la Vienne.

Fête de la musique :

Les bénévoles de notre association se sont démenés pour vous proposer une soirée dansante animée autour d'un repas en plein-air le 17 juin.



CONCOURS DE
Pétanque
Brion

Parc des Granges du château
Buvette, petite restauration
14 juillet

Récompenses:
Meilleure équipe Brionnaise
Meilleure équipe Féminine
Meilleure équipe "jeune"

Inscriptions à partir de 13h
Jet de but 14h30



Rendez-vous le 14 juillet aux Granges du Château pour un grand concours de pétanque !



Nos associations

Vous aimez les chansons! Vous aimez la bonne humeur!

La chorale « Les Croq'Notes » vous attend

Renseignez-vous, Rejoignez-nous. Ouvert à tous...

Répétitions le vendredi à 20h15 (Ancienne mairie)

26 place de l'église de Brion

Un samedi ou un dimanche après midi par mois

Atelier gospel avec Cassandra Dramé

Voir renseignements sur le web

Renseignements et contacts sur le net

<https://croqnotesbrion.wixsite.com/home/accueil>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100063575645130>



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous invite à partager de bons moments à l'occasion du repas républicain, ouvert à tous le 13 juillet, avec notre buvette qui vous rafraîchira.

Venez nombreux...

Nous vous donnons rendez-vous pour le vide greniers de La Fourchette le 10 septembre.

Nous vous souhaitons de passer un bel été ensoleillé.



Nos associations

DENTELLE DANS L'YONNE

L'association Dentelle dans l'Yonne vous permet de découvrir ou redécouvrir la technique de la dentelle aux fuseaux et de passer un moment convivial.

Venez nous rencontrer à l'occasion de notre exposition « Dentelle, Broderie et patchwork » les 21 & 22 Octobre prochain à la salle des fêtes de Brion. Des démonstrations seront faites et des carreaux seront à votre disposition pour essayer. Vous verrez, c'est très simple !

Vous pouvez également nous retrouver tous les mercredis soir de 20h à 22h dans la salle du 8, Place de l'église dès le mois de septembre.

À bientôt et bonnes vacances à tous.

Pour plus d'informations :

Élisabeth Collé : 03 86 91 90 74

Virginie Lesire : 06 13 72 59 05



Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale sera fermée pendant les vacances scolaires d'été (juillet et août)



Une baisse de la fréquentation a été remarquée ces derniers mois. De plus une certaine irrégularité dans la durée des prêts interroge nos bibliothécaires.

Certains lecteurs-trices ne rapportent pas les livres, même après un ou plusieurs rappels. Merci donc de rapporter les livres dès que vous les avez terminés afin de favoriser leur prêt au plus grand nombre.

À la rentrée, fin septembre ou début octobre 2023, nous fêterons les 25 ans de la bibliothèque municipale de Brion en organisant une manifestation autour du livre. Nous communiquerons sur le sujet en temps voulu.

Cabane à livres

Une fois de plus nous communiquons sur le fait que la cabane à livres n'est pas un dépotoir mais un lieu d'échange culturel gratuit.

Merci de n'y déposer que des **livres** en bon état par respect pour les gens qui y viennent et par respect pour les gens qui en assurent l'entretien.



Notre village

Le Marché

Le marché continue sur la place de l'Église :

Le mardi de 16 h 30 à 19 h 00 :

La Brasserie des Voyageurs

Restaurant Traiteur italien qui propose charcuterie, fromages, lasagnes et pâtes fraîches maison.

On peut aussi commander des pizzas le matin pour le soir au 03 86 62 11 75.

Boucherie Charcuterie

Zora propose de la viande et de la charcuterie

Fruits et légumes

M. Baron

Légumes de sa production et fruits de saison

Et bien sûr tous les jours

Le Distributeur de Pain et Viennoiseries

Du boulanger de Charmoy Romain Courtin

qui est approvisionné 365 jours par an et 2 fois dans la journée si nécessaire.

AGENDA

- **13 juillet :** Repas républicain et spectacle « Show années 80 »
- **14 juillet :** Concours de pétanque organisé par l'association « De Brion à Brion »
- **10 sept. :** Vide-greniers de La Fourchette

Ça s'est passé ...

Visite de l'église Saint Phal aux lanternes



Béatrice Kerfa, directrice de l'office du tourisme de Joigny et du Jovinien, a proposé la visite de l'église de Brion aux lanternes. C'était le 16 mars dernier à 19 h 00. Environ une trentaine de personnes étaient présentes et la visite a été très intéressante et agréable.

Saint Patrick

Le 18 mars dernier, le Comité des Fêtes organisait la Saint Patrick aux Granges du Château.

Une belle soirée conviviale au son de la musique irlandaise, autour de plateaux de charcuterie et de fromage, le tout arrosé de la traditionnelle bière (avec modération bien sûr).



Ça s'est passé ...

Ateliers de Pâques



Le 5 avril ont eu lieu les Ateliers de Pâques organisés par la mairie. Les enfants présents ont pu peindre de magnifiques décorations confectionnées par Pascal. Après toutes ces belles créations nous avons pu faire la chasse aux œufs sous un beau soleil et prendre un goûter bien mérité ! Rendez-vous le 10 décembre pour les ateliers de Noël.

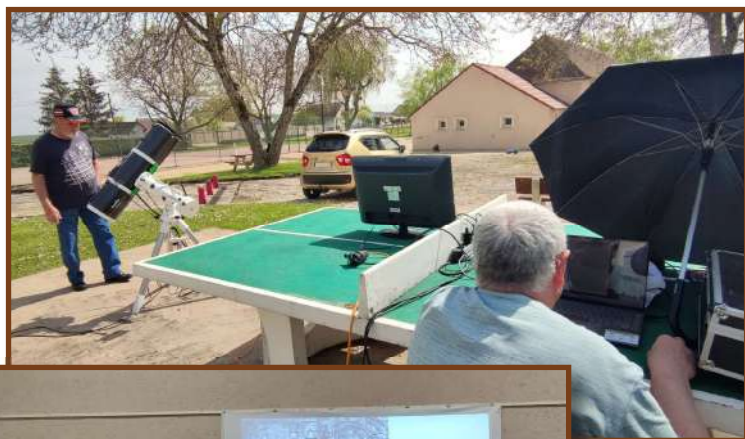


Astronomie et cadrans solaires

Le 29 avril, s'est tenue à Brion une exposition avec des ateliers astronomiques où le public a pu admirer notre étoile, le soleil, au télescope.

Elle a été suivie par une conférence très intéressante sur les cadrans solaires et la mesure du temps par Claude Garino, membre de la Société Astronomique de France.

Merci à l'Observatoire Astronomique Pierre Fayadat de Joigny et à son représentant brionais Ennio Florian pour cette belle après-midi.



Ça s'est passé ...

Cérémonie du 8 mai



Comme chaque année, nous commémorons tous ceux qui se sont battus pour notre Liberté. Merci à nos portes drapeaux et aux habitants venus nombreux. Nous avons pu ensuite, échanger et partager un verre de l'amitié.

Repas communal

C'est avec un grand plaisir que nous avons profité d'un délicieux repas confectionné par le traiteur Philippe Girard de Bassou.

Autour d'une table très soigneusement dressée et d'une ambiance conviviale nous pouvons nous réunir et partager de beaux moments.

Rendez-vous le 13 juillet pour le prochain événement communal.



Ça s'est passé ...

Maison de l'Habitat du Jovinien



À la salle des fêtes les granges du château, le 3 mai a eu lieu une réunion d'information de la Maison de l'Habitat du Jovinien. Thomas et Manon ont pu exposer les différentes fonctions de celle-ci et répondre aux questions des personnes présentes.

N'hésitez pas à aller les solliciter pour n'avoir même qu'un renseignement et aussi pour que ce service perdure.

Cybercriminalité

Deux gendarmes de la Brigade Territoriale Autonome de Migennes, spécialisés dans les nouvelles technologies, sont venus expliquer comment se prémunir des arnaques et des nombreux pièges que peut cacher internet.

Les échanges ont été riches et fructueux. Ils ont répondu à de nombreuses questions et donné des pistes pour éviter les escroqueries.



Ça s'est passé ...

Vide-greniers de Brion



Le vide grenier de Brion a eu lieu le 2 avril, malheureusement, la météo a été capricieuse. Malgré cela, quelques exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous et la restauration a bien fonctionné. Merci encore à tous les bénévoles qui ont permis à ce que ce vide-greniers se passe encore dans des bonnes conditions de convivialité et de retrouvailles. Rendez-vous à La Fourchette le 10 septembre 2023 !

Fête de la musique

Le 17 juin dernier, l'association « De Brion à Brion » organisait sa première Fête de la Musique sur la place de l'Église.

Une soirée réussie, conviviale, autour d'un bon repas et animée jusqu'au bout de la nuit par DJ Wilfried.



Nos aînés

Nous avons décidé de mettre à l'honneur nos doyen et doyenne de Brion.

Pour ce numéro, c'est Michel Viel, 93 ans, qui a eu la gentillesse de me recevoir et de me parler de sa vie.

Michel est né le 3 mai 1930 à St Maurice-le-Vieil. Il est le 6^{ème} enfant de la famille. Son père meurt quand Michel a 6 mois.

À 13 ans il quitte l'école pour travailler dans les fermes près de Toucy jusqu'au moment où il part pour le service militaire, pendant 18 mois, en Allemagne, peu de temps après la guerre. À cette évocation Michel est très ému.

À son retour il travaille à nouveau dans les fermes puis trouve un emploi de charretier à Brion chez M. Coppin où il y avait 4 chevaux pour les travaux des champs. Il a d'ailleurs connu la naissance de Benoît.

Michel rencontre Yvette à Brion où ils se marient en 1955. Ils ont 2 enfants, Philippe né en 1956 et Pascal en 1965.

Michel Viel travaille ensuite dans une scierie à Neuilly pendant 2 ans. Puis il postule aux Chemins de Fer où il est accepté et la famille déménage à Villeneuve-Saint-Georges en 1957. Ils y resteront pendant 23 ans. Puis c'est le retour à Laroche-Migennes pour 5 ans jusqu'à la retraite.

Depuis, Michel et Yvette vivent tranquillement à Brion dans la maison familiale d'Yvette. Tous les après-midis ils jouent au Scrabble ensemble.

Ils ont 67 ans de mariage, 4 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Je remercie encore Michel et Yvette Viel pour leur accueil chaleureux et très agréable.



École buissonnière

École primaire Hélène Gamet

L'année scolaire 2022-2023 s'achève et avec elle notre projet de fresque sur le mur de l'école. Le samedi 17 juin a eu lieu l'inauguration de cette grande fresque qui orne le mur du fond de l'école, une belle occasion de refaire la genèse de ce projet :

Rentrée septembre 2022, M. Petit, maire du village, soulignait que ce mur en parpaings apparents était un peu tristounet. Quelques mois de réflexion ont été nécessaires pour présenter les prémices du projet fresque aux représentants de la mairie. Un grand merci pour le soutien dès les premiers instants.

M. et Mme Roncallo, nos chers voisins propriétaires du mur (et ramasseurs de balles émérites) ont rapidement donné leur aval pour que les enfants engagent des travaux de peinture.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles, en collaboration avec l'Éducation Nationale, a financé 12 heures d'interventions auprès des élèves par l'artiste Vanessa Cluzel. Un immense merci pour le temps passé et surtout pour ce plaisir immense qu'ont eu nos élèves à vivre cette expérience artistique incroyable ! Merci à elle de nous avoir ouvert au monde d'Hervé Tullet, auteur d'ouvrages de jeunesse. Et merci à lui de penser aux enseignants en offrant des aides pour permettre aux enfants de connaître le bonheur de la création artistique libre et décomplexée.



Nous avons la chance d'avoir une association de parents d'élèves très active, qui est toujours partante pour nous aider à financer nos projets ! Merci à la 2B Family Kids pour les financements d'albums et de bus. Nous avons ainsi pu donner du sens à ce travail pendant toute l'année, en découvrant beaucoup de livres et une fresque de Crazy Spray à Migennes.

La mairie a été un soutien financier très important, merci encore. Je tiens également à souligner le travail de Pascal, employé communal, qui a joué du rouleau blanc, de la découpeuse de plaques OSB, et de la perceuse, entre autres achats de peintures et menus travaux qui nous ont facilité la vie. Un immense merci à Coralie, ATSEM de l'école, également, qui a dû rêver en bleu, jaune et rouge plus d'une fois, mais qui est toujours partante pour nous suivre dans nos projets.

Merci aux parents bien sûr, pour ceux qui ont pu se libérer, merci pour la peinture des grandes formes qui permettent de mettre en valeur les belles plaques peintes par leurs enfants.

Et pour finir, un projet dans une école ne peut vivre que grâce à ceux qui la font vivre, à savoir nos 48 élèves. Leur enthousiasme, leur plaisir et leur fierté sont le plus beau des retours. Je peux vous dire que cette fresque est vraiment idéale leurs yeux. On peut les applaudir et les féliciter pour leur très beau travail.

Papill'ons et papill'ottes

Mini-tacos panés gourmands

Ingrédients pour 16 mini-tacos :

- 8 tortillas (voir photos)
- 300 g de viande hachée
- Sel, poivre, huile d'olive
- Crème liquide
- Fromage type « toastinette » (hamburger ou cheddar)
- Sauce au choix (burger par exemple)
- Mozzarella rapée
- 2 œufs
- Chapelure



- Faire revenir la viande hachée dans un filet d'huile d'olive
- Faire fondre 3 toastinettes et ajouter de la crème liquide, attendre que cela épaississe
- Couper en 2 les tortillas
- Passer au dressage : dans la pointe de la tortilla mettre de la sauce, un morceau de fromage, de la viande hachée, de la mozzarella râpée. Plier (selon la photo), en triangle, et bien "soudre" les bords.
- Battre les œufs en omelette et mettre la chapelure dans un récipient.
- Plonger les tacos dans les œufs puis dans la chapelure.
- Faire revenir les tacos dans un peu d'huile chaude les retourner et surveiller la cuisson (attention il n'y a pas besoin que cela cuise longtemps, tout est déjà cuit)



BON APPÉTIT BIEN SÛR !

SUDOKU

	4		8					7
3			2			6		
				3		9	8	
			9	1			7	8
1								6
9	5			7	2			
	9	5		6				
		6			7			1
7					8		6	

Règle du jeu : chaque carré, chaque ligne et chaque colonne contient les chiffres de 1 à 9, une seule fois

CHAMPIONS !



Dans la famille des champions, je demande :

- Le fils, **Clément Raison**, vainqueur de la **Coupe de l'Yonne de football** en catégorie des moins de 13 ans avec son club l'ES Appoigny.
- Le père, **Benoît Raison**, **champion de l'Yonne** en doublette avec sa partenaire Véronique Bonneau, licenciés également à Appoigny. Ils ont d'ailleurs défendu les couleurs de l'Yonne aux championnats de France à Soustons, dans les Landes.

Bravo à tous les deux ! Les Brionais sont fiers de vous !

Vivement le prochain numéro ...